

Récapitulatif des prestations couverture hypothécaire

Protège vous et vos proches

MIGROS
ASSURANCES

VOS AVANTAGES



Protection Premium
Plus d'assurance pour votre argent



Un partenaire solide
Migros: toujours à vos côtés!



Flexibilité maximale
Droit de résiliation mensuel pour tous les produits



Points Cumulus
Chaque année et automatiquement

CAPITAL

Amortissement de votre hypothèque de la Banque Migros en cas de décès et d'invalidité

Événements assurés

DÉCÈS

• Vous protégez contre les conséquences financières en cas de décès par suite d'accident ou de maladie

jusqu'à CHF 500'000

INVALIDITÉ

• Vous protégez contre les conséquences financières en cas d'invalidité par suite d'accident ou de maladie

jusqu'à CHF 300'000

RENTE

Prestations de pension complémentaires pour alléger le budget de votre ménage

Événements assurés

INCAPACITÉ DE GAIN

• Vous protégez contre les conséquences financières en cas d'incapacité de gain de 100% par suite d'accident ou de maladie

jusqu'à CHF 2'000 par mois
Prestations pendant maximale 12 mois par sinistre respectivement au max. 24 mois au total

CHÔMAGE

• Vous protégez contre les conséquences financières en cas de chômage involontaire à 100%

jusqu'à CHF 2'000 par mois
Prestations pendant maximale 12 mois par sinistre respectivement au max. 24 mois au total

INVALIDITÉ

• Vous protégez contre les conséquences financières en cas d'invalidité par suite d'accident ou de maladie

jusqu'à CHF 24 000 par an